

Conditions de garantie et remarques particulières pour lampes LED et systèmes LED

La technologie LED s'est solidement établie dans les techniques d'éclairage. La séparation classique entre les lampes et les agents luminescents est désormais obsolète. Des règles spéciales pour la planification, l'installation et la garantie découlent des propriétés spéciales des LED et des composants électroniques.

1. Les installations à LED requièrent des connaissances spéciales lors de la planification et de l'installation. Souvent, des longueurs minimum et maximum de séparation ainsi que des charges minimales et maximales de modules ou de câbles doivent être respectées. Certains composants doivent être adaptés les uns aux autres (par ex. concernant les charges, propriétés de câble, systèmes de commande).
2. Nous n'avons pas la possibilité de contrôler l'association de nos produits avec des composants provenant d'autres fabricants et entraîne l'annulation de la garantie.
3. En particulier en ce qui concerne les systèmes de commande, la compatibilité avec des produits d'autres fabricants n'est souvent pas possible.
4. Dans les installations à LED, des possibilités d'accès aux composants doivent être prévues (possibilités de révision).
5. Avant l'installation de composants LED (par ex. collage de bandes LED sur des supports), un test de fonctionnement (par ex. à l'aide d'une structure de test) doit obligatoirement être réalisé.
6. Avant l'installation de composants externes (par ex. parois en verre), un test fonctionnel doit être réalisé.
7. En cas d'applications dans lesquelles les composants sont exposés à l'humidité et / ou à la poussière, des mesures de protection appropriées doivent être prévues sur la construction.
8. Les prescriptions ESD doivent être respectées lors de l'installation
9. Les systèmes LED sont souvent composés de composants électroniques coûteux et sensibles. Un maniement soigné et attentif est donc recommandé.
10. Lors de la manipulation avec et sans outil, aucune charge ne doit être appliquée sur les LED, connecteurs et autres composants électroniques ainsi que sur les pistes conductrices. Exception: collage de modules de LED ; ici, un appui prudent avec des mains propres est possible. Il convient généralement d'éviter les forces transversales sur les composants.
11. Lors de l'installation, les copeaux générés (par ex. en perçant, sciant, limant, etc.) doivent obligatoirement être éliminés (risque de court-circuit ou de pontage).
12. Les boîtiers / supports doivent être nettoyés avant l'installation et en particulier avant le collage de composants LED. La poussière, l'encrassement, la graisse et les copeaux doivent obligatoirement être éliminés à l'aide de nettoyeurs et d'instruments appropriés.
13. Les connexions doivent être correctement « connectées ». Ne pas décaler le connecteur à l'horizontale ou à la verticale et ne pas le tourner sur 180°. Insérer le connecteur directement et entièrement de manière à assurer un contact optimal. Ne pas plier les connexions !
14. Veiller obligatoirement à une polarisation correcte (plus, moins, câbles de signalisation).
15. Malgré la présence éventuelle d'une protection spéciale pour les composants, on ne peut pas supposer une protection infaillible contre une inversion de polarité, un court-circuit, une surcharge ou une température inadéquate.
16.
 - a) Les divergences de clarté et de couleur sont normales en raison de la technique de fabrication des LED.
 - b) Ces divergences peuvent également être dues au mélange de diverses charges (processus de production complexes, développement technologique), tout spécialement en cas de livraisons partielles, de livraisons ou commandes supplémentaires, de stockage auprès de partenaires de distribution, etc. – aucune garantie n'est endossée dans ce cas !
17. Une panne précoce de certaines LED ou de chaînes de LED ne peut pas être entièrement exclue.
18. Le remplacement de LED individuelles, de modules de LED ou d'autres composants à la fin de la durée de vie n'est généralement pas possible
19. Les LED ont une luminance très élevée. Il ne faut donc jamais regarder directement dans une LED allumée.
20. L'action lumineuse des lampes et modules LED est difficile à décrire, calculer et planifier. Le client assume le risque d'une action différente de celle attendue individuellement. Nous recommandons de réaliser au préalable un test lumineux à l'aide d'un modèle.
21. a) Les paramètres typiques des composants électroniques et des LED peuvent être modifiés du fait des innovations techniques et des conditions réelles de production. Ces modifications sont réalisées sans communication séparée particulière.
 - b) Les mélanges de diverses charges sur la chaîne de distribution ne peuvent pas être exclus.

22. Les appareils à LED ne sont pas repris !

Le non respect des éléments susmentionnés entraîne l'annulation de tous les droits de garantie. La responsabilité pour les dommages et les dommages conséquents est explicitement exclue en cas de non respect des remarques ci-dessus.

Indices de protection



Protection contre l'incendie « F »

Montage sur des éléments de bâtiments, non inflammable jusqu'à 180° C.



Indice de protection 3

Appareils avec très basse tension de sécurité jusqu'à 42 V. Il s'agit ici d'instruments dont la protection contre le choc électrique repose sur une basse tension de sécurité. Il n'est pas possible de générer des tensions supérieures aux très basses tensions de sécurité.



Protection contre l'incendie « MM »

Montage sur meubles, matériel au choix, respect des consignes de montage nécessaire.